

# LA COMMUNICATION DANS LE SERVICE À LA PERSONNE

DURÉE	JOURNÉE	FORMAT	GROUPE
7 heures	1 jour	Présentiel	4 à 10 pers.

**Objectifs :** Renforcer les compétences en communication et en écoute active auprès des bénéficiaires, adapter l'accompagnement à leurs besoins individuels et comprendre les aspects émotionnels et relationnels dans la prestation de services.

- Renforcer les compétences en communication et en écoute active auprès des bénéficiaires.
- Adapter l'accompagnement aux besoins individuels des bénéficiaires.
- Comprendre les aspects émotionnels et relationnels dans la prestation de services.

## Contenu de la formation :

### Comprendre les besoins des bénéficiaires :

- Identifier les besoins physiques, émotionnels et sociaux des bénéficiaires.
- Techniques pour établir un dialogue de confiance et favoriser le respect mutuel.
- Approche personnalisée pour répondre aux attentes spécifiques.

### Les principes de la communication adaptée :

- Développer une écoute active et bienveillante.
- Utilisation d'un langage clair et accessible.
- Gestion des situations sensibles avec empathie.

### Renforcer la relation bénéficiaire-auxiliaire :

- Techniques pour instaurer une relation positive et durable.
- Comprendre l'impact de l'accompagnement sur le bien-être des bénéficiaires.
- Études de cas pratiques : situations difficiles et solutions adaptées.

### Gérer les situations complexes et les conflits :

- Identifier les sources de tension ou de malentendus.
- Stratégies pour désamorcer les conflits avec les bénéficiaires.
- Partage d'expériences et retour sur les problématiques courantes.

## Méthodes pédagogiques :

- Présentations interactives.
- Démonstrations et exercices pratiques.
- Partage d'expériences et travail en groupe.

## Évaluation de la formation :

- Synthèse des points clés abordés pendant la journée.
- Évaluation de la formation et perspectives d'amélioration.
- Attestation délivrée à l'issue.

## Modalités d'inscription :

Merci de nous contacter pour évaluer vos besoins et organiser le positionnement des apprenants. Pour une formation intra-entreprise, cette démarche doit être effectuée au plus tard 15 jours avant la date prévue (sauf en cas d'urgence). Pour une formation inter-entreprises, le délai est de 24 à 48 heures avant le début de la session.

## PUBLIC CONCERNÉ

- Personnel des ESSMS (Établissements ou Services Sociaux et Médico-Sociaux)

## PRÉ REQUIS

Aucun prérequis formel.

## DÉLIVRANCE

À l'issue de la formation, une attestation vous sera délivrée

## PRIX

Nous contacter

## MODALITÉ DE FINANCEMENT

Dispositifs de financement : OPCO, financement entreprise, financement personnel.

## ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Adaptation des contenus et des méthodes pédagogiques en fonction des besoins spécifiques des participants.

## NOUS CONTACTER

04 81 06 03 03

[formation@asdmirisacademy.com](mailto:formation@asdmirisacademy.com)

<https://asdmirisacademy.com/>

